

AXIS HYGIENET NF - Gamme nettoyants

NETTOYANT BACTÉRICIDE FONGICIDE VIRUCIDE



- **Excellent pouvoir dégraissant sur les graisses animales, végétales et salissures diverses.**
- **Nettoie et désinfecte en une seule opération.**
- **Très économique : homologué à 0,5% bactéricide et 2% fongicide.**
- **Utilisable en agriculture biologique***
- **Compatible avec le contact alimentaire.**
- **Multi-surfaces et polyvalent.**
- **N° d'inventaire Ministère de l'environnement : 45598.**

CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES :

- Liquide limpide, jaune brun, moussant.
- Contient du Chlorure de didecyl dimethyl ammonium : 37,3 g/Kg.
- Odeur légèrement parfumée. Ininflammable.
- Densité à 20° C : 1,07 ± 0,02.
- Température d'utilisation conseillée : 50°C.
- pH d'une solution à 1 % : 11,5 ± 0,5.
- Solution aqueuse d'agent alcalin nettoyant, de tensioactifs non ioniques, de mouillants, de séquestrant de calcaire, d'ammonium quaternaire et de parfum.
- Désodorisant.
- N'attaque pratiquement aucun support (acier, plastique...) aux doses d'emploi usuelles.
- Homologation n°2050024 du ministère de l'agriculture.
- Testé suivant les normes biocides : EN 1276 et EN13697 (bactéricide) ; EN 1650 et EN13697 (fongicide) ; EN 13610 (virucide).
- **AXIS HYGIENET NF** est un biocide utilisé dans le cadre du Règlement Biocides 528/2012 pour les usages : PT02, PT03 et PT04.

SECURITE / ENVIRONNEMENT :

- Dangereux : respecter les précautions d'emploi.
- Eviter de rejeter le produit concentré dans l'environnement (utiliser

la totalité aux doses préconisées). Faire retraiter l'emballage par un prestataire agréé.

- Les composants d'**AXIS HYGIENET NF** sont dans la liste de l'Arrêté Ministériel du 19/12/13, relatif aux produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact des **denrées alimentaires**.

* Produit utilisable en agriculture biologique conformément au règlement CE N°834/2007.

- Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit. Usage réservé aux professionnels.

MODE D'EMPLOI :

- Par pulvérisation ou manuellement : diluer dans l'eau : 2 à 5%.

- Machine à pression, canon à mousse ou centrale d'hygiène : régler le débit de manière à obtenir 0,5 à 5% en bout de lance, laisser agir 5 à 10 minutes, puis rincer à l'eau froide ou chaude sous pression.

- **Doses homologuées** : 0,5% bactéricide (POA, POV, matériel de laiterie) ; 2% fongicide (POA, POV, matériel de laiterie).

- **Efficacité testée** : 4% virucide H1N1 grippe A, grippe aviaire, bactériophages...).